



## 1<sup>er</sup> mai : Journée internationale de la classe ouvrière

Le 1er mai 1886 débute à Chicago une grève de plusieurs jours organisée par les syndicats des ouvriers afin d'obtenir la réduction du temps de travail journalier de 12 à 8 heures impulsée principalement par un syndicalisme révolutionnaire et libertaire.



Le mouvement s'inscrit dans la **longue lutte autour de la journée des huit heures**, revendication du mouvement ouvrier dans tous les pays depuis ses origines, notamment en France, à l'occasion de la première « journée internationale des travailleuses et des travailleurs ».

quotidiennement la triste réalité du monde capitaliste : chômage, précarité, casse des services publics et des statuts, profonde remise en cause du code du travail. Le gouvernement balaye un siècle de conquête sociale, à nous de porter collectivement nos choix pour un autre futur !

Pour la CNT, cela ne fait aucun doute : le 1<sup>er</sup> mai reste celui de la lutte des classes, comme nous le rappelle

### AGIR POUR UN AUTRE FUTUR, UNE NÉCESSITE :



Pour la CNT, le rapport de force doit se faire par la mobilisation de tous et de toutes, en s'organisant dans les syndicats, outil social et économique appartenant aux travailleur.euses et non aux bureaucrates.

**Le communisme libertaire, projet révolutionnaire porté par la CNT**, basé sur la socialisation et l'autogestion des moyens de production, sur la répartition des richesses produites par ceux et celles qui travaillent **est une urgence sociale, politique, économique et écologique**. Puisque ce sont celles et ceux qui souffrent au travail qui produisent les richesses et les services, qui doivent décider. Face à l'État et au patronat, la socialisation des entreprises, la démocratie directe et la justice sociale ne sont pas des utopies, **mais constituent un projet de société**

révolutionnaire dont sont porteuses nos pratiques syndicales au quotidien.

### FACE AUX ATTAQUES SOCIALES DU PATRONAT ET DE L'ÉTAT, LA CNT REVENDIQUE :

- Le retrait de la loi travail et autres lois/ordonnances patronales à venir;
- L'amnistie pénale et civile pour l'ensemble des militant.es condamné.es;
- Le renforcement des droits syndicaux en entreprise;
- Un accès aux indemnités chômage avec un taux de remplacement à 100% du meilleur salaire;
- l'autogestion des caisses de la sécurité sociale, par les salarié.es eux et elles-mêmes, selon le modèle existant avant les ordonnances de et son financement par le salaire socialisé;
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales;
- Une augmentation significative des salaires;
- Titularisation/CDIisation de tous les emplois précaires (du public comme du privé) ;



# LaCNT, c'est quoi?

**Un syndicat de combat, autogestionnaire**

[www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)

## Un syndicat

Parce que cette forme d'organisation telle qu'elle a été définie historiquement et qui reste plus que jamais d'actualité, englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue des travailleuses et travailleurs et qu'elle représente au plus près leurs intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et pouvoir, demain, réorganiser la société.

## Anticapitaliste et écologiste

Parce que la logique de profit capitaliste détruit tout. Parce que nous produisons les richesses et assurons tous les services, nous devons nous réappropriés les outils de productions pour le bien de toute la collectivité et de la biodiversité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de transformation sociale global : Un projet révolutionnaire.

## De combat

Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott...). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. Parce que la plupart des syndicats sont englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'État et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleuses et des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme.

## Solidaire et internationaliste

Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et le cloisonnement au sein des travailleuses et travailleurs, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou inter catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes contre les discriminations, les luttes antisexistes, des chômeur·euse·s, des précaires, des mal-logé·e·s, des sans-papiers, des lycéen·ne·s et des étudiant·es sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

## Autogestionnaire et libertaire

Parce que les permanent·e·s syndicaux/ales, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqué·es elles-mêmes.

Parce que nos délégué·e·s sont élu·e·s sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto organisation des luttes (comités de grève, coordinations...).



**S'UNIR POUR  
RÉSISTER**

